

**Province de Québec  
M.R.C. d'Arthabaska  
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 11 septembre 2017 à 19h00, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère  
Colette Gagnon, conseillère  
Dominique Poulin, conseiller  
Mélanie Vogt, conseillère  
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Christine Bibeau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 00.

**Ordre du jour**

- Remise de la bourse étudiant – Carrefour Jeunesse Emploi
- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 28 août et extraordinaires du 15 et 21 août 2017 ;
- 3. Adoption des comptes pour la période du 28 août au 11 septembre 2017 et du journal des salaires ;
- 4. Période de questions de l'assistance ;
- 5. Résolution pour le repas du personnel électoral ;
- 6. Personnel de la patinoire ;
- 7. Chapiteau pour la journée Normand Maurice – RDD ;
- 8. Demande d'autorisation de traverse – ARDAD Club de motoneiges Drummondville et Moto-Club Bois-Francs VTT ;
- 9. Achat d'un portable ;
- 10. Inscription à Urgence Bois-Francs ;
- 11. Festival country-rétro ;
- 12. Suivi de dossiers et lecture de la correspondance ;
- 13. Varia ;
- 14. Période de questions de l'assistance ;
- 15. Levée de la séance ordinaire du 11 septembre 2017.

**Mot du maire**

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne que Monsieur Michel Ducharme, conseiller, ne renouvellera pas son mandat. Il remercie chaleureusement Monsieur Ducharme pour ses quatorze années au sein du conseil municipal de Saint-Albert. Monsieur St-Pierre félicite les deux étudiants se méritant chacun une bourse de 500.00\$ dans le cadre du projet Apprenti-Stage du Carrefour Jeunesse Emploi de Warwick. Il souligne la présence des représentants du Carrefour Jeunesse ainsi que la responsable des Loisirs Saint-Albert.

**2017-147**

**Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

**Que** le point 6 – Personnel de la patinoire soit reporté à une séance ultérieure.

**Que** l'ordre du jour du 11 septembre soit adopté tel que proposé.

**Que** le varia demeure ouvert.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2017-148 Adoption des minutes des séances extraordinaires du 15 et du 21 août et de la séance ordinaire du 28 août 2017**

**Proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** les procès-verbaux du 15, 21 et 28 août soient adoptés tel que rédigés.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2017-149 Approbation des comptes et du journal des salaires pour la période du 28 août au 11 septembre 2017**

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter le registre des salaires, tel que présenté au journal des salaires, et les comptes à payer, tels que présentés au journal des déboursés. Une copie de chaque registre a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dit comptes à payer :

Registre des chèques #4066 à #4085 au montant de 35 550.25\$

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 11 septembre 2017.

---

Christine Bibeau, dir. gén. / sec.-très.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2017-150 Repas offerts gratuitement pour le personnel électoral**

**Attendu que** le 5 novembre prochain, il y aura possibilité d'élection à la Municipalité de Saint-Albert ;

**Attendu que** le personnel devra être présent pour la journée ;

**Attendu qu'**afin d'éviter un va-et-vient continué durant les heures de repas ;

Il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert offre les repas gratuitement au personnel électoral pour la journée du scrutin ainsi que pour la journée du vote par anticipation.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2017-151      Chapiteau Journée Normand Maurice**

**Attendu** que la journée Normand Maurice aura lieu le 14 octobre prochain ;

**Attendu qu'il** est difficile de prévoir la température ;

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** la municipalité loue un chapiteau 15' X 15' au montant de 100.00\$ avant taxes.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2017-152      Demande d'autorisation de traverse de chemins publics du Club de motoneige ARDAD Drummondville ainsi que Moto-Club Bois-Francis inc. de Victoriaville pour la saison 2017-2018**

**Attendu que** le Club de motoneige ARDAD Drummondville a fait parvenir à la Municipalité de Saint-Albert une demande d'autorisation de passages sur le chemin public suivant :

- Rang 10 (passage) ;

**Attendu que** Moto-Club Bois-Francis de Victoriaville a fait parvenir à la Municipalité de Saint-Albert une demande d'autorisation de passages et de traverses sur les chemins publics suivants :

- Rang 6 (passage)
- Rang 7 (passage et traverse)
- Rang 9 (passage et traverse)
- Route de l'Église (passage)
- Rue Du Couvent (passage)
- Rue Du Parc (passage)
- Rue Des Loisirs (passage)
- Rue Principale (passage)
- Route Saint-Albert (passage)

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert accepte de renouveler l'entente d'autorisation de traverse de chemins avec le Club de motoneiges ARDAD Drummondville ainsi que Moto-Club Bois-Francis inc. de Victoriaville pour la saison hivernale 2017-2018.

**Que** ces demandes sont renouvelables à chaque année.

**Que** comme par les années passées la signalisation sur les sentiers est aux frais des clubs de motoneiges et VTT.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-153      Achat d'un portable pour la Municipalité**

**Attendu que** la Municipalité a reçu une soumission pour un portable ;

**Attendu que** la compagnie Services Info S. Allard offre un portable au montant de 294.99\$ taxes en sus ;

**Attendu que** ce portable sera utile pour les besoins de la municipalité ;

Il est **proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

**Que** la compagnie Services Info S. Allard prépare un portable tel que la soumission.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2017-154**

**Inscription Urgence Bois-Francs inc.**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Albert a reçu une invitation des services de formation Urgence Bois-Francs inc. ;

**Attendu que** cette formation, d'une durée d'une heure, pourrait permettre aux citoyens de sauver des vies ;

**Attendu que** le coût par participant est de 10.00\$ taxes en sus ;

Il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert offre 100 inscriptions à sa population pour un coût de 1000.00\$ taxes en sus.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2017-155**

**Festival Country-Rétro**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Albert a reçu une demande afin de tenir un festival country-rétro du 6 au 10 juin 2018 ;

**Attendu que** cette demande provient de Monsieur Éric Béchar, coordonnateur Drummondville en fête ;

**Attendu que** la demande est accompagnée de la location de la salle du Pavillon Général Maurice Baril ;

**Attendu que** le festival louerait la salle quatre (4) jours ;

**Attendu que** le coordonnateur demande également la possibilité d'installer des roulottes quelques jours précédant l'évènement ;

**Attendu que** la municipalité ne s'occupe pas de l'organisation ;

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** la municipalité autorise le festival country-rétro à tenir son évènement du 6 au 10 juin 2018.

**Que** la municipalité autorise le stationnement de roulottes sur le terrain de baseball en mentionnant qu'aucun service n'est disponible.

**Que** la municipalité loue la salle quatre (4) jours consécutifs pour l'évènement.

**Que** la municipalité facture trois (3) locations au montant de 225.00\$ chacune, les taxes en sus.

**Que** la quatrième location sera payé par la FADOQ de Saint-Albert en raison d'une soirée organisée en partenariat.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2017-156**

**Levée de la séance ordinaire du 11 septembre 2017**

Il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** la séance ordinaire du 11 septembre 2017 soit levée à 19h53.

---

Alain St-Pierre, maire

---

Christine Bibeau,  
Directrice-générale /  
Secrétaire-trésorière